

Richard Bergeron, chroniqueur urbain  
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

## Carte électorale de Montréal

Chronique du 18 février 2021

Même si elle date de plusieurs mois (25 août dernier), les auditeurs se souviendront de ma position à cette antenne relativement au prétendu *déficit démocratique* affectant les citoyens de l'arrondissement Ville-Marie, au motif que contrairement aux 18 autres arrondissements de Montréal, ils n'élisent pas leur maire d'arrondissement, le maire de Montréal étant depuis 2009 d'office maire de Ville-Marie :

- J'ai soutenu qu'il ne manquait pas un maire à Montréal mais qu'il y en avait toujours 18 de trop ;
- Doublant la boutade, je suis allé jusqu'à dire que cela faisait du maire de Montréal l'égal de ses 18 collègues maires d'arrondissement, puisqu'il avait enfin un pouvoir concret et non partagé sur une partie de sa ville.

J'avais aussi laissé entendre qu'il restait du ménage à faire au niveau politique et administratif à la Ville, particulièrement en ce qui concerne le nombre d'arrondissements et le statut de certains élus. C'est ce que nous allons explorer aujourd'hui.

### Aberrations

#### 1) Ville-Marie

Savez-vous que si vous vous tenez à l'angle Nord-Est de l'intersection Université et Sherbrooke, vous n'êtes plus dans Ville-Marie mais sur le Plateau-Mont-Royal.

De même, le pavillon principal de l'École de technologie supérieure, l'ETS, l'ancienne brasserie Dow située à l'angle Sud-Ouest de l'intersection Peel et Notre-Dame, n'est pas dans Ville-Marie mais dans l'arrondissement Sud-Ouest.

Pourtant, à ces deux endroits, n'a-t-on pas le sentiment d'être au « centre-ville » ?

- Lors du découpage des arrondissements, on a dû conclure qu'il « manquait du monde » sur le Plateau et dans le Sud-Ouest :
- On s'est dit qu'il suffisait de retrancher des parties devant en toute logique revenir à Ville-Marie pour les donner à ces deux arrondissements.

#### 2) Verdun et Île des Sœurs

Aujourd'hui forte de 20 000 habitants et projetant d'en avoir 25 000 à 30 000 d'ici une dizaine d'années, l'île des Sœurs était une sérieuse candidate à l'érection en municipalité autonome. Montréal s'y est toutefois toujours opposée.

Au moment du découpage des arrondissements, on a décidé de tuer dans l'œuf la plus infime velléité d'autonomie une fois pour toutes :

- L'Île des Sœurs n'aurait pas droit à son propre district électoral, mais serait intégrée à une partie de Verdun dite « terre-ferme », dont l'histoire et le profil de population sont aux antipodes des siens ;
- Il en résulta que Verdun n'aurait que deux énormes districts. L'exigence démocratique imposant, face à une population de 70 000 habitant, que son conseil d'arrondissement compte 7 élus, on dût faire montre d'ingéniosité :
  - Chaque district aurait 3 élus municipaux, soit un conseiller de la ville et deux conseillers d'arrondissement ;
  - Si bien que le jour d'une élection, les Verdunois doivent voter 5 fois, une de plus que tout autre Montréalais ;
  - Ceci sans que statutairement, aucun élu ne reçoive pour mandat de défendre prioritairement les intérêts des citoyens de l'Île des Sœurs.

### 3) Sud-Ouest

Cet arrondissement est le seul à Montréal à avoir reçu une dénomination strictement géographique, Sud-Ouest. Pourquoi ?

- On ne pouvait faire autrement, parce qu'il est composé d'une pléiade de quartiers historiques répartis de part et d'autre du Canal de Lachine : Saint-Henri, Petite-Bourgogne, Côte-Saint-Paul, Ville-Émard, Pointe-Saint-Charles, Griffintown.

On a poussé le bouchon en lui donnant une partie du territoire naturel de Ville-Marie.

### 4) Ahuntsic-Cartierville

Quiconque connaît le secteur Cartierville comprends qu'il a de fortes affinités avec Saint-Laurent, situé immédiatement au Sud. Sous l'angle sociologique, Ahuntsic aurait dû s'étendre vers l'Est plutôt que vers l'Ouest, de façon à inclure Montréal-Nord. On m'a toutefois raconté que cette éventualité avait soulevé de très fortes oppositions...

### 5) Sainte-Geneviève

La petite municipalité historique de Sainte-Geneviève, enclavée dans Pierrefonds, a été jumelée à l'Île-Bizard, pourtant située de l'autre côté de la Rivière-des-Prairies. Si vous comprenez la logique de cette décision, empressez-vous de me l'expliquer : parce que moi, je ne comprends toujours pas !

### Six arrondissements en moins

C'est un fait qu'il y a beaucoup d'arrondissements à Montréal, voire trop opineront certains. Voyons comment il serait possible de procéder à un premier élagage.

- On s'aidera pour la suite des deux cartes produites en annexe.

Je me limiterai ici à six modifications évidentes :

- Chez la grande majorité des gens, **le centre-ville et l'arrondissement Ville-Marie, c'est la même chose**. Ville-Marie récupère les parties du centre-ville malencontreusement cédées au Plateau Mont-Royal et au Sud-Ouest ;
- Sous l'angle historique et sociologique, l'arrondissement **Sud-Ouest** ne se distingue pas significativement de **Verdun**. Il s'y fond ;
- Jusqu'en 1912, **LaSalle** n'était qu'une simple division de la paroisse de **Lachine** : elle revient tout bonnement au bercail ;
- La fiction **Île-Bizard-Sainte-Geneviève** prend fin, par intégration à **Pierrefonds** ;
- **Cartierville** rejoint son partenaire naturel, **Saint-Laurent, Ahuntsic** le sien, **Montréal-Nord** ;
- **Anjou** et **Saint-Léonard** ont vocation à ne faire qu'un ;
- Enfin, le **Plateau** récupère ce qu'il a perdu au centre-ville en se joignant à **Outremont**, indéniablement très proche de lui sous l'angle culturel.

## De 103 à 65 élus municipaux

Le conseil municipal de Montréal est composé de 65 élus. 38 autres élus ne siègent qu'aux conseils d'arrondissement. Ces derniers se répartissent comme suit :

- 0 à Ahuntsic, CDN-NDG, M-H-M, Rosemont, Ville-Marie et Villeray-SM-PE ;
- 2 au Sud-Ouest, Montréal-Nord, Pierrefonds, Saint-Laurent et Saint-Léonard ;
- 3 à Anjou, Lachine, Plateau-MR et RDP-PAT ;
- 4 à l'Île-Bizard, LaSalle, Outremont et Verdun.

On aura remarqué que le plus grand nombre de conseillers d'arrondissement correspond aux arrondissements les moins peuplés (sans oublier l'aberration de Verdun), un conseil d'arrondissement ne pouvant être composé de moins de 5 élus :

- L'élimination de 6 arrondissements ferait disparaître cet enjeu ;
- Permettant d'**abolir le statut de conseiller d'arrondissement** ;
- Et de diviser les 13 nouveaux arrondissements en 65 districts, qui éliraient chacun leur conseiller municipal ;
- Si bien qu'il n'y aurait rien de changé au niveau du Conseil de Ville.

## Conclusion

Ce que je viens d'exposer est un pur jeu de l'esprit. Car pour que ce type de changement se concrétise, il faudrait que Québec légifère à nouveau :

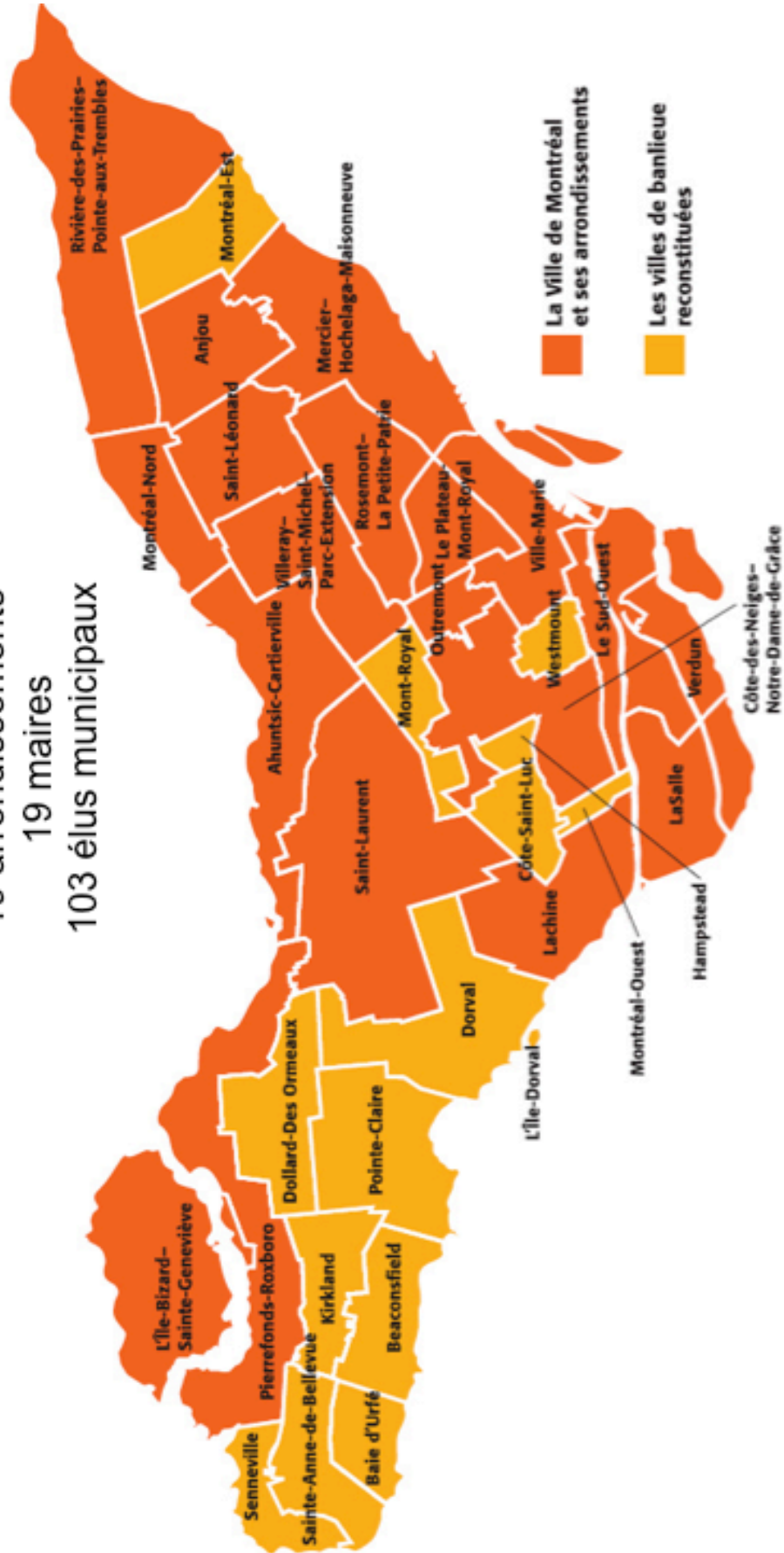
- Ce que le gouvernement se gardera de faire, se souvenant du traumatisme que furent à Montréal les fusions-défusions-confusions de 2003.

## Carte électorale actuelle

19 arrondissements

19 maires

103 élus municipaux

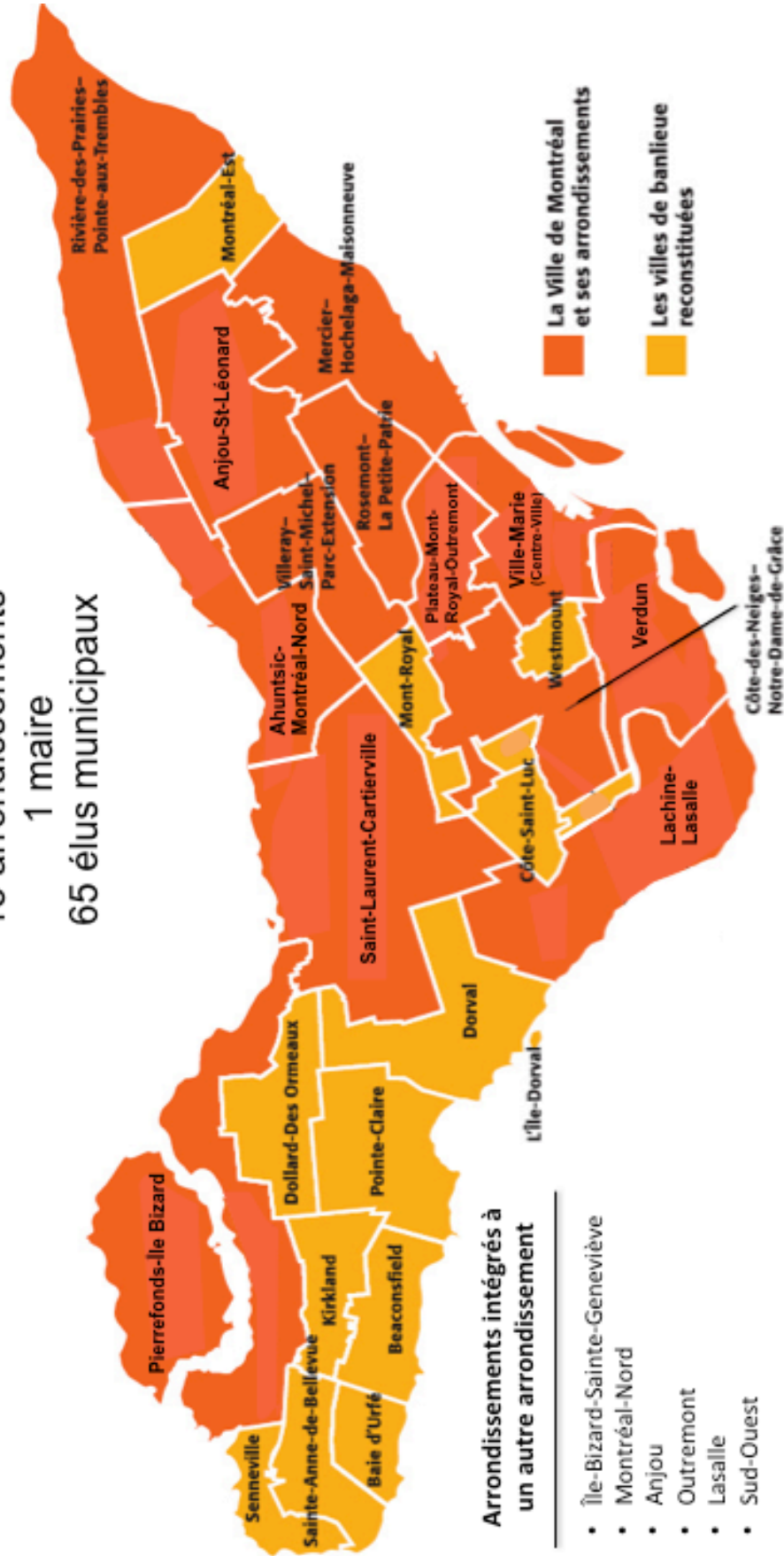


# Carte électorale alternative

13 arrondissements

1 maire

65 élus municipaux



Note : pour plus de clarté, le canal de Lachine et le canal de l'Aqueduc ont été retirés de l'illustration